

Le Fonds culturel de Roussillon est de retour : déposez vos candidatures dès maintenant!

Saint-Constant, le 14 avril 2025 — La MRC de Roussillon annonce l'appel de candidatures de son fonds culturel régional, une initiative phare visant à encourager la création artistique et le développement culturel sur son territoire. Ce programme est un levier essentiel pour soutenir les talents locaux et enrichir l'offre culturelle accessible à la population roussillonnaise.

« Ce fonds réaffirme notre volonté de mettre en valeur la diversité culturelle et d'offrir à la population roussillonnaise les moyens de réaliser ses projets créatifs. Nous sommes persuadés qu'il contribue à dynamiser notre communauté artistique et à renforcer notre identité collective », souligne Christian Ouellette, préfet de la MRC de Roussillon et maire de Delson.

Un soutien en deux volets

Les artistes professionnels ou en voie de professionnalisation ainsi que les organismes culturels et communautaires sont invités à soumettre leur projet dans l'un des deux volets du programme : les subventions de la MRC et les bourses Desjardins pour la relève.

Le premier volet, entièrement financé par la MRC, dispose d'une enveloppe de 40 000 \$. Chaque projet sélectionné pourra bénéficier d'un soutien allant jusqu'à 10 000 \$. Parmi les conditions à respecter, les initiatives doivent s'adresser à un large public et apporter une contribution significative à l'offre culturelle régionale. Les entreprises culturelles en émergence, existant depuis moins de trois ans, sont également admissibles.

Le second volet, financé par Desjardins à hauteur de 10 000 \$, est dédié aux initiatives culturelles destinées à la jeunesse. Deux bourses de 5 000 \$ seront attribuées à des projets ayant pour objectif de favoriser l'accès à la culture chez les jeunes.

« La jeunesse étant au cœur de nos priorités chez Desjardins, nous sommes heureux de soutenir ce programme qui enrichira l'offre culturelle pour ce public. Nous avons confiance en la capacité des créateurs et créatrices de la région à proposer des projets innovants et inspirants », souligne également Marie Chantal Loïselle, directrice générale de la Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon.



Séances d'information et accompagnement

Afin de guider les personnes intéressées dans leur démarche, des séances d'information virtuelles sont prévues les 29 avril et 8 mai. De plus, l'équipe de la MRC offre un service d'accompagnement aux artistes et aux organismes souhaitant déposer un projet.

Consultez le site Web suivant pour tous les détails et pour vous inscrire aux séances d'information : roussillon.ca/fonds-culturel.

Les candidatures peuvent être soumises jusqu'au 1^{er} juin 2025. Les projets retenus seront sélectionnés par un jury et les récipiendaires seront dévoilés à l'automne 2025.

Le fonds culturel régional s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle de la MRC de Roussillon.

– 30 –

Source et renseignements

Service des communications
communications@roussillon.ca | 450 638-1221